

**La Première Dame, Dominique Ouattara, lors de la cérémonie de clôture de la 14<sup>ème</sup> AGO de l'organisation des Premières Dames d'Afrique contre le VIH/SIDA:**

**«Pourquoi j'ai accepté d'être Ambassadeur spécial de l'ONUSIDA»**

**La Première Dame, Dominique Ouattara a participé du 30 au 31 janvier 2015 à Addis-Abeba à la 14<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour la lutte contre le VIH/SIDA. Lors de la cérémonie de clôture du 31 janvier, madame Dominique Ouattara a profité de la tribune pour faire le point de la lutte contre le SIDA pédiatrique mais aussi pour donner les raisons qui l'ont poussée à accepter la lourde responsabilité du combat pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et pour la promotion du traitement pédiatrique.**

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole, à cette 14<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique contre le VIH/Sida. Tout d'abord, je voudrais féliciter ma sœur, madame Hinda DEBY ITNO, Première Dame de la République du Tchad, Présidente en exercice de l'OPDAS qui par son dynamisme, et son engagement personnel permet de mobiliser toutes nos énergies.

Je voudrais également saluer toutes mes sœurs Premières Dames ici présentes, membres de notre organisation pour leur leadership dans la lutte contre le SIDA et leur traduire toute mon admiration.

Je voudrais enfin, remercier et féliciter l'ONUSIDA, ainsi que tous les partenaires de l'OPDAS, dont les actions permettent de capitaliser des avancées considérables en matière de lutte contre le VIH/SIDA et de réduction de la mortalité maternelle et infantile.

**Mesdames et messieurs,**

Les questions relatives au bien-être des personnes vulnérables, ont toujours été une de mes principales préoccupations.

C'est ainsi qu'en 1998, j'ai matérialisé ma volonté d'aider à améliorer les conditions de vie des enfants d'Afrique, en créant la Fondation Children Of Africa.

Ainsi, au fil des ans, des dizaines de milliers d'enfants ont pu être assistés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social.

Par ailleurs, la réduction de la mortalité maternelle, et infantile étant un axe majeur de mon action. La fondation a entrepris, la construction d'un hôpital entièrement dédié à la mère et à l'enfant.

D'une capacité de 110 lits, cet hôpital sera achevé en septembre 2015 et permettra d'améliorer considérablement l'offre de soins pour le couple mère-enfant en Côte d'Ivoire.

**Mes chères sœurs,  
Mesdames et messieurs**

Progressivement, j'ai acquis la conviction que le bien-être des enfants est étroitement lié à celui de leurs mamans et l'autonomisation de la femme est donc devenue un autre des axes majeurs de mon action.

C'est ainsi qu'en 2011, j'ai initié le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire, qui permet aujourd'hui à plus de 50 000 femmes de financer leurs activités génératrices de revenus. A cet effet, elles bénéficient de cours d'alphabétisation, de formation en gestion de leurs projets, de planning familial et de sensibilisation au VIH/SIDA.

**Mesdames et messieurs,**

Dans le domaine de la santé, mes actions visent également à renforcer les plateaux techniques des structures sanitaires, et plus particulièrement des maternités, afin de prévenir la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

Dans cette optique, je me suis résolument engagée contre la pandémie du VIH/SIDA. C'est pourquoi, comme vous, chères sœurs, je m'investis dans toutes les initiatives allant dans ce sens, notamment la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA), et la prévention de la transmission du VIH/SIDA, de la mère à l'enfant, qui en est partie intégrante.

**Mesdames les Premières Dames,**

Il convient de rappeler que la situation en matière de prévention de la transmission mère-enfant du VIH et de la prise en charge du SIDA pédiatrique, demeurent fort préoccupantes dans nos Pays.

Selon les données de l'ONUSIDA, en 2013, seuls 22% des enfants de 0 à 14 ans infectés par le VIH ont reçu un traitement.

S'agissant de la Côte d'Ivoire, notre Pays figure encore sur la liste des Pays les plus touchés par le VIH en matière de transmission du SIDA, de la mère à l'enfant.

En effet, en dépit des avancées stratégiques importantes, notamment l'adoption en 2012 du Plan National d'Elimination de la Transmission Mère-Enfant par le

Gouvernement ivoirien et de sa mise en œuvre, la PTME reste encore un maillon faible en Côte d'Ivoire.

Selon les estimations de l'ONUSIDA, le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant en Côte d'Ivoire, était de 23% en 2013 malgré la baisse générale de la prévalence.

Cette situation nous interpelle. C'est pourquoi, j'ai accepté l'honneur et la charge que m'a conférée le Système des Nations Unies en me nommant Ambassadeur Spécial de l'ONUSIDA, pour l'Élimination de la Transmission mère-enfant du VIH et pour la promotion du traitement pédiatrique.

C'est une responsabilité dont je ne saurais m'acquitter toute seule mes chères sœurs, c'est pourquoi, je saisis l'opportunité de cette tribune pour solliciter votre accompagnement, vos expériences et vos engagements respectifs, pour relever ensemble ce défi dans notre continent.

A cet effet, je serais heureuse d'échanger avec vous pour un partage fructueux d'expériences.

Je serais également très honorée de vous recevoir à Abidjan, ou de venir vous voir dans nos Pays respectifs afin qu'ensemble nous réfléchissions aux actions à mettre en œuvre pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et la promotion du traitement pédiatrique.

**Mes chères sœurs,  
Mesdames et messieurs,**

A la faveur de cette rencontre, je voudrais lancer un appel pressant à nos gouvernements et à tous les partenaires de la lutte contre le SIDA.

En effet, il nous incombe, plus que jamais d'assurer la mise à disposition du traitement Anti Rétroviral adapté à l'enfant dans chacun de nos Pays car, aujourd'hui, il n'existe pas de traitement ARV pédiatrique dans la plupart des Pays Africains et nos médecins sont donc obligés d'adapter le traitement des adultes aux enfants malades.

Mes chères sœurs j'ai la ferme conviction que la mise en commun de nos efforts, tant en matière de lutte contre le SIDA qu'en faveur de l'autonomisation des femmes, portera ses fruits pour une Afrique sans SIDA d'ici 2030.

**Je vous remercie.**